

APPEL À RÉSIDENCE ARTISTIQUE DE CREATION Patrim 4.0

Communauté de Communes Neste Barousse

Préambule

La Communauté de Communes Neste Barousse est gestionnaire des grottes de Gargas, important site préhistorique et seules grottes ornées du département des Hautes-Pyrénées ouvertes au public.

Classées monuments historiques en 1910, les grottes de Gargas ont été fréquentées par des tribus d'hommes de Cro-Magnon, des chasseurs-collecteurs au Gravettien (- 29 000 et – 22 000 ans avant le présent). Nos ancêtres ont laissé dans le sol de la salle d'entrée de Gargas I de très nombreuses traces de leur passage. Des fouilles menées en 1911-1913 par H. Breuil et E. Carthillac et plus récemment depuis 2004 par P. Foucher et C. San Juan-Foucher ont livré des vestiges de leur mode de vie (foyers, outils, fruit de leur chasse, etc.) et de leurs artisanats (parures, pigments, etc.), en plus des représentations laissées sur les parois (gravures et peintures animales, signes géométriques, symboles sexuels et surtout plus de 200 mains négatives, constituant la plus grande « collection » de mains préhistoriques d'Europe).

À proximité des grottes le centre d'interprétation numérique, Nestploria, propose des outils numériques et ludiques pour toute la famille, en mettant l'accent sur les grottes de Gargas, l'archéologie et la Préhistoire.

L'appel à résidence s'adresse à tous les artistes diplômés, ayant une pratique professionnelle dans le domaine des arts visuels contemporains (peinture, sculpture, photographie, dessin etc.) sans limite d'âge ni de nationalité.

Objectifs

- Renforcer le patrimoine comme source d'inspiration, en stimulant d'autres formes narratives et discours basés sur la connexion entre le patrimoine et les champs artistiques.
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire, en renforçant la présence de l'art contemporain dans les zones rurales.
- Générer des échanges par la création, la diffusion et la pratique artistiques.

Réseau pyrénéen pour l'innovation et la gestion créative du patrimoine culturel

Le projet EFA127/01 a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif de POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

Contenu et déroulé de la résidence

Les projets présentés doivent être en lien avec le patrimoine, de préférence l'art préhistorique et/ou l'art pariétal, la géologie.

L'artiste doit tenir compte des spécificités du territoire, sa géographie, son histoire.

Au cours de la résidence, l'artiste est amené à présenter son travail au public, en menant notamment une rencontre avec les centres de loisirs de la Communauté de communes (2 établissements) permettant d'échanger, de sensibiliser et d'impliquer les publics dans le processus de création.

A l'issue de la résidence, l'artiste s'engage à présenter son projet artistique quelque en soit l'aboutissement dans l'espace d'exposition de Nestploria (croquis, prototypes, maquettes, photos...). Une soirée de restitution sera également organisée (mars/avril 2026).

Pour la résidence, il est fortement conseillé d'être véhiculé car le territoire de la Communauté de communes ne bénéficie pas de transports en commun. Un VTT à assistance électrique pourra être mis à disposition.

Durée

Entre **novembre 2025 et mars 2026**.

La résidence pourra avoir lieu en intégralité sur le territoire ou en intermittence entre le territoire et le lieu de vie de l'artiste. Une présence minimale de 15 jours sur place est demandée. Elle pourra être effectuée en un séjour ou deux sessions. Une journée de restitution en fin de résidence est également à prévoir.

Un espace sera mis à disposition de l'artiste sur le site de Nestploria (Aventignan) pour la résidence (environ 40 m²). Si besoin, un atelier collaboratif équipé de machines-outils numériques (Fablab Sapiens www.fablab-sapiens.fr) peut également être utilisé pour la production (Saint-Laurent-de-Neste, à 10 km de Nestploria).

Au début de la résidence, une ou plusieurs visites de la grotte et du territoire seront assurées par les guides de la Communauté de communes.

Modalités financières

Bourse de création : 2 500 €

Frais de déplacement et d'hébergement : 900 €

Réseau pyrénéen pour l'innovation et la gestion créative du patrimoine culturel

Le projet EFA127/01 a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif de POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

A titre indicatif, il peut être envisagé un logement en mobil home dans un camping local (tarif mensuel : 500 €).

Frais de production associés à la résidence : maximum 1 600 €

Les frais de déplacement/hébergement et les frais de production pourront être réajustés en fonction des besoins, dans la limite de 2 500 €.

Le versement pourra s'effectuer :

- Paiement en une fois après la restitution ;
- Paiement en deux fois : 50 % d'acompte au moment du lancement de la résidence et 50 % de solde après la présentation publique de l'œuvre. Dans ce cas, le devis devra impérativement préciser "versement d'un acompte de 50 % à la signature du devis." Une facture d'acompte devra alors être fournie après signature du devis.

Les paiements seront effectués exclusivement par virement bancaire au numéro de compte indiqué sur le devis.

Les frais de communication liés à la restitution seront pris en charge par la Communauté de communes.

Dépôt des candidatures

Les candidatures devront être déposées **avant le 30 septembre 2025**.

Elles seront envoyées :

- par mail à julie.duponchel@neste-barousse.fr
- par voie postale à : Communauté de communes Neste Barousse, Résidence d'artiste Patrim, place de la mairie 65150 Saint-Laurent-de-Neste

Elles sont ouvertes à tout artiste ou collectif disposant d'un numéro SIRET et pouvant établir une facture.

La candidature devra contenir :

1. Un CV avec les coordonnées complètes
2. Une note d'intention présentant le projet envisagé, les recherches menées par l'artiste (2 pages max.)
3. Un portfolio présentant le travail de l'artiste

Réseau pyrénéen pour l'innovation et la gestion créative du patrimoine culturel

Le projet EFA127/01 a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif de POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.

4. Un devis détaillant les dépenses (création, acquisition de matériel, déplacements, hébergement, frais de repas...). Le devis devra être établi au nom de la Communauté de communes Neste Barousse, place de la mairie 65150 Saint-Laurent-de-Neste. Il devra comporter le n° de SIRET de l'artiste.

Les projets seront sélectionnés en prenant en compte les critères suivants :

1. La pertinence et la singularité du projet, au regard du contexte de l'appel à projet – 40 points.
2. L'interaction de la proposition artistique avec le territoire de la Neste Barousse et plus particulièrement le contexte préhistorique – 40 points
2. L'expérience du ou des candidat(s) – 10 points
3. La durabilité environnementale : la proposition doit également avoir un impact neutre ou positif sur l'environnement – 10 points

Comité de sélection

Dans un délai maximum d'un mois à compter de la date-limite de dépôt des candidatures, un comité évaluera les candidatures et procédera à la sélection du projet final.

Le comité de sélection sera composé :

- Président de la Communauté de communes,
- Responsable du pôle développement économique et touristique de la Communauté de communes,
- Directeur des grottes de Gargas/Nestploria,
- Chargée de mission Culture à la Communauté de communes,
- Chargée de valorisation du patrimoine à l'Office de tourisme,
- Représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Occitanie),
- Un représentant d'une autre entité partenaire du projet PATRIM 4.0.

Les participants seront informés des résultats de la sélection par e-mail.

Dossier de candidature à envoyer avant le 30 septembre 2025

par e-mail : julie.duponchel@neste-barousse.fr

ou par voie postale : Communauté de communes Neste Barousse, Résidence d'artiste Patrim, place de la mairie 65150 Saint-Laurent-de-Neste

Réseau pyrénéen pour l'innovation et la gestion créative du patrimoine culturel

Le projet EFA127/01 a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif de POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.